

## &gt; L'éclairage, pensez-y !

- Eclairer les zones de travail et de circulation (passerelles, zone de chargement....)
- Privilégier les éclairages par tubes fluorescents sous enveloppe étanche
- Utiliser une baladeuse à 24 V à double isolement sans prise de terre.

## Cellule - Boisseau de chargement



### Les risques

- Chute de hauteur
- Ensevelissement
- Asphyxie
- Effondrement de la structure
- Explosion, incendie
- Electrification, électrocution

### La prévention

- Lors de toute installation de cellule, s'assurer de la solidité de la chape en béton et de la résistance de la structure (voir notice de montage avec votre fournisseur).
- Prévoir des accès de circulation conformes.
- La descente doit se réaliser sur l'ordre du chef d'exploitation et sous la surveillance de celui-ci ou à défaut d'une autre personne habilitée.
- Lors de toute descente dans la cellule, consigner les organes d'alimentation et de vidange des installations.
- Mettre à disposition un système anti-chute et vérifier la solidité des points d'encrages.
- L'accès par les trappes de vidange se fera à condition que la cellule soit totalement vide (effondrement de matière colmatée à la paroi). Lorsque la cellule n'est pas complètement vide, l'accès ne peut se faire que par le haut.
- Ne jamais faire reposer sur la matière le poids du corps, soit directement, soit par l'intermédiaire du matériel utilisé pour la descente (ex: échelle en appui sur la matière).

## &gt; Consignes générales

Les consignes de sécurité précisant les conditions d'intervention doivent être affichées (elles doivent faire l'objet d'une concertation entre l'employeur et les salariés).

- Pour tous travaux par points chauds (meulage, soudage ..), établir un permis de feu.

- Prévoir un protocole de sécurité pour les opérations de chargement ou de déchargement (ce protocole est à établir par le chef d'exploitation).
- Ranger et nettoyer régulièrement les locaux.
- Supprimer les installations non utilisées.
- Ne pas fumer.

### Santé Sécurité au Travail

**MSA Aisne** rue Turgot 02008 Laon cedex 9 tél. 03 23 23 68 90 [www.msa02.fr](http://www.msa02.fr)

**MSA Oise** 8 avenue Victor Hugo 60010 Beauvais tél. 03 44 06 80 54 [www.msa60.fr](http://www.msa60.fr)

**MSA Somme** 27 rue Frédéric Petit 80000 Amiens tél. 03 22 82 62 96



santé  
famille  
retraite  
services

# Le stockage des céréales en cellules à la ferme



Vous êtes de plus en plus nombreux à stocker des céréales au sein de votre exploitation. Cette activité comporte des risques. La MSA vous aide dans votre démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

## Fosse de réception



### Les risques

- Ensevelissement
- Chute de hauteur
- Asphyxie
- Écrasement lié à la circulation d'un véhicule

### La prévention

#### Chargement ou déchargement de matière :

- Installer une grille évitant les risques de chute de personnes ou d'objets
- Guider le chauffeur en se positionnant à l'avant du véhicule (port d'un gilet fluo recommandé)

#### Intervention dans la fosse :

- La descente doit se réaliser sur l'ordre du chef d'exploitation et sous la surveillance de celui-ci ou à défaut d'une autre personne habilitée. Lors de toute descente dans la fosse, consigner l'installation.
- Mettre à disposition un système anti-chute et vérifier la solidité des points d'ancrages.



### Le saviez-vous ?

#### > Comment concevoir ses moyens d'accès ?

##### Passerelles :

Les passerelles seront munies d'une lisse, d'une sous-lisse et d'une plinthe.



##### Échelles à crinoline :

Les échelles d'accès ou de secours pour être conformes à la norme NF 85-010 doivent comporter une galerie de protection ou une crinoline.



##### Vérifiez la conformité de vos échelles.

##### La norme demande notamment :

- 5 filants
- le dépassement de 1 m en sortie d'échelle,
- de comporter un changement de volée constitué de 2 crinolines juxtaposées et d'un palier de repos tous les 9 mètres
- de commencer entre 2,30 m et 3,00 m du sol
- d'être équipée d'un portillon sur la partie haute
- une condamnation d'accès de la partie basse de la crinoline.

#### Comment consigner < votre installation ?

##### La consignation s'établit en 4 étapes :

- Séparer les énergies (électrique, pneumatique, hydraulique, ou autres fluides...) en vérifiant la coupure effective, notamment l'absence de tension électrique avec un appareil.
- Dissiper les énergies résiduelles par une mise à l'air libre, purge, mise à la terre, calage.
- Condamner par un cadenas personnel.
- Signaler par panneau l'intervention, la date, et le nom de la personne qui a la clé du cadenas.

## Bandes transporteuses - Elévateurs - Vis de reprise

### Les risques

- Happement par contact avec élément mobile
- Chute de hauteur
- Incendie
- Asphyxie



### La prévention

- Les trappes de visite doivent être boulonnées.
- Le débouillage et toute opération de maintenance se réalisent machine à l'arrêt et consignée.
- Utiliser un outil pour les débouillages.

### Vis de reprise

- Protéger les pieds de vis.
- Prévoir pour la manipulation des vis des palans, cordes, sangles ...

### Bandes transporteuses et raidlers :

- Capoter les vis et les raidlers.
- Prévoir des boutons ou câbles d'arrêt d'urgence.



### Le saviez-vous ?

#### > Et l'électricité ?

- Prévoir un sectionneur verrouillable sur le tableau d'alimentation électrique du silo.
- Protéger l'installation des surintensités (disjoncteurs, fusibles...)
- Assurer la protection contre les contacts indirects (disjoncteurs différentiels 30mA).
- Identifier les organes de commande (vis, trieur, élévateur, ventilation, éclairage...)

- Prévoir des dispositifs monostables pour chaque équipement afin d'empêcher la remise en route intempestive en cas de coupure de courant.
- Faire vérifier annuellement vos installations électriques par une personne qualifiée et tenir à jour un registre.

## Nettoyeur - Séparateur - Trieur

### Les risques

- Happement par contact avec élément mobile
- Bruit et poussières
- Port de charges ( grille de calibrage)

### La prévention

- Capoter la machine pour éviter les contacts avec les organes de transmission.
- Consigner la machine pour toute intervention.
- Porter les protections auditives et masque anti-poussière de type P1.
- Installer un bouton d'arrêt d'urgence.

